

- Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée fixant les dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié
- Vu Le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

A R R Ê T E

ANNULE ET REMPLACE

Article 1 : Cette décision annule et remplace l'arrêté du 30 juin 2017.

LISTE PRINCIPALE		
RANG	PRÉNOM- NOM	AFFECTATION
1	Raymonde CARISTAN	RECTORAT DE GUYANE
2	Jocelyne CHARMOT	RECTORAT DE GUYANE

Article 2 : Figurent sur la liste complémentaire et sous réserve du désistement de l'une des candidates nommées sur liste principale, les fonctionnaires dont les noms suivent :

LISTE COMPLEMENTAIRE		
RANG	PRÉNOM- NOM	AFFECTATION
1	Marlène GRENADIN	RECTORAT DE GUYANE

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cayenne, le

07 JUL. 2017

Pour le Recteur et par délégation
Le secrétaire Général de l'Académie,

Alain AYONG LE KAMA
Firmin PIERRE-MARIE

